

Toutes les informations figurant sur cet imprimé sont nécessaires à l'instruction du dossier par les services du Conseil de la Formation. Ce document ne garantit pas de l'obtention du financement de la formation.

**Document à faire parvenir au plus tard 10 jours
avant le début de la formation**

Référence dossier :

(cadre réservé au Conseil de la Formation)

ENTREPRISE

Raison sociale :
.....
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Courriel :
Activité :
Code APE : Code NAFA :
N° SIRET : N°RM
Date de début d'activité : / /

STAGIAIRE

Madame Mademoiselle Monsieur
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Statut :
 Chef d'entreprise Conjoint collaborateur
 Conjoint associé Auxiliaire familial
 Auto-entrepreneur Autre :
Le stagiaire est titulaire d'un :
 CAP BEP Bac Pro Baccalauréat
 DUT/BTS Autre, à préciser

ORGANISME DE FORMATION

Organisme :
N° déclaration d'activité :
Adresse :
.....
Code postal : Ville
Tél : Fax :
Email :
Personne à contacter :

ACTION DE FORMATION

Intitulé du stage :
.....
Adresse du lieu du stage :
Durée (en heures) :
 En entreprise :
 En organisme de formation :
Durée totale (en heures) :
Nombre de jours :
Date début : Date fin :
Coût total HT :

PIÈCES A JOINDRE

- Devis ou convention de formation,
 - Programme pédagogique détaillé par journée de formation et le calendrier des jours de formation avec les horaires,
 - Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers (D1) de moins de 3 mois,
- (y compris pour les conjoints collaborateurs ou associés & auxiliaires familiaux)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), atteste ne pas avoir sollicité le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales pour le stage cité dans cette demande.

Je certifie exacts tous les renseignements portés sur ce document et ses annexes sont sincères et conformes.

Fait à : Date :

Cachet et signature du chef d'entreprise :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les priorités de formation et modalités de financement définies par le Conseil de la Formation. Vous pouvez consulter le site de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat :

En ex Aquitaine : <http://www.artisan-aquitain.fr/conseil-de-la-formation>

En ex Limousin : <http://www.crma-limousin.fr>

En ex Poitou Charentes : <http://www.crma-poitou-charentes.fr>

VOTRE DEMANDE

Votre demande (formulaire original) doit impérativement être réceptionnée complète (en un seul envoi) par le Conseil de la Formation (cf. adresse ci-dessous) pour instruction **au plus tard 10 jours avant le début du stage** et par voie postale. Toute demande ne respectant pas cette condition ne sera pas étudiée.

Elle doit être accompagnée :

- du devis ou de la convention de formation,
- du programme pédagogique de la formation détaillé par journée de formation et le calendrier des jours de formation avec les horaires,
- de la demande individuelle dûment remplie, datée et signée,
- d'un extrait d'inscription au Répertoire des Métiers (D1) de moins de 3 mois,
- d'une attestation sur l'honneur pour les auxiliaires familiaux,
- d'une attestation du RSI de la cotisation à la formation professionnelle continue pour les conjoints associés

En fonction du lieu d'implantation de votre activité, votre demande est à envoyer à l'adresse suivante :

**Conseil de la Formation
Nouvelle-Aquitaine
46 rue du Général de Larminat
CS 81423
33073 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05 57 22 57 32**

Mail : conseilformation@artisanat-aquitaine.fr

**Conseil de la Formation
Nouvelle-Aquitaine
13 Place Charles de Gaulle
86000 POITIERS
Tel : 05 49 88 39 64**

Mail : crma-poitou.charentes@orange.fr

**Conseil de la Formation
Nouvelle-Aquitaine
14 rue de Belfort-CS 71300
87060 LIMOGES Cedex
Tel : 05 55 79 45 02**

Mail : contact@crma-limousin.fr

SON INSTRUCTION

Si votre demande est éligible au financement du Conseil de la Formation (formations transversales liées au développement de l'entreprise), une notification vous sera adressée, où seront indiqués le montant de votre prise en charge et la référence de votre dossier valable pour les dates indiquées dans votre demande. Toutes modifications de dates doivent être notifiées par écrit au Conseil de la Formation préalablement à la formation.

Si votre demande n'est pas éligible au financement du Conseil de la Formation, celui-ci vous en avertira par un courrier de refus. Il vous appartiendra alors de contacter le **Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA)** à l'adresse suivante :

**14, rue Chapon CS 81234 – 75139 PARIS Cedex
Tél : 01 53 01 05 22 - Fax : 01 41 43 15 63 ou 01 41 43 15 64
Courriel : accueil@fafcea.com
<http://www.fafcea.com/>**